

GfS- Forschungsinstitut
 Schweiz. Gesellschaft für
 praktische Sozialforschung
 Zürichstrasse 107
 8134 Adliswil
 Tel: 01 709 11 11
 Fax: 01 709 11 09

Service de la recherche en éducation
 du Département de l'Instruction
 Publique
 8, rue du XXXI-Décembre
 1207 Genève
 Tél.: 022 787 65 50
 Fax: 022 787 65 49

Büro Bern
 Bärenplatz 2
 3011 Bern
 Tel: 031 311 08 06
 Fax: 031 311 08 19

Professions enseignantes: attractivité et statut social

Rapport annuel Univox “Éducation et enseignement”

Auteurs: Walo Hutmacher, Françoise Osiek
 Responsable: Walo Hutmacher

Table des matières

Introduction	1
1. L'attractivité des professions enseignantes	6
2. Le statut social des professions enseignantes dans une perspective comparatiste	17

Professions enseignantes: attractivité et statut social

Introduction

Il y a actuellement plus de 100'000 enseignant-e-s en Suisse. Quelle est l'image de cette profession et des professionnels dans le grand public? Et quel est leur place dans la hiérarchie des statuts sociaux? Telles sont en gros les questions auxquelles on cherche à répondre ici.

La contribution des enseignants à la formation des enfants et des jeunes les place au carrefour d'un ensemble d'intérêts individuels et familiaux souvent divergents et au coeur d'importants enjeux collectifs. L'éducation, l'instruction et la formation initiale des jeunes sont devenues des enjeux majeurs dans et pour les sociétés industrialisées. Différents groupes sociaux les perçoivent sans doute différemment et ont aussi inégalement l'occasion de s'exprimer à ce sujet. L'intérêt d'un sondage est qu'il reflète l'ensemble de la population, toutes classes sociales, tous groupes sociaux et toutes orientations idéologiques confondus.

Longtemps, l'enseignement a été une des rares professions salariées de classe moyenne et jouissait de ce fait d'une grande attractivité. Dans nos régions où le système d'enseignement est pour l'essentiel public, l'enseignement offrait à la fois une certaine sécurité de l'emploi, des revenus sinon confortables, du moins satisfaisants et un certain prestige social. Le métier d'institutrice ou d'instituteur primaire a été longtemps considéré comme une des filières d'ascension sociale les plus intéressantes pour les enfants issus de milieux modestes.

La place des professions enseignantes dans la stratification sociale a cependant changé depuis la Seconde Guerre mondiale parce que la stratification elle-même a changé par le biais de la multiplication des positions de salariés cadres inférieurs, moyens et supérieurs dans les domaines industriels, techniques, administratifs et commerciaux et à l'avènement ou au développement d'une multitude de professions et de professionnels de l'humain (psychologues, infirmier(ères), physiothérapeutes, assistant(e)s sociaux(ales), etc. Du coup, les professions enseignantes ne sont plus qu'une des options parmi un grand nombre de professions de classe moyenne salariée. La question de leur place, de leur prestige et de leur attractivité se pose dans un contexte nouveau.

Au cours des trente dernières années, les systèmes d'enseignement se sont considérablement développés, en particulier dans le sens d'une prise en charge précoce des enfants d'une part (multiplication des jardins d'enfants ou des classes enfantines) et dans celui d'une prolongation de la fréquentation des écoles et des formations après la scolarité obligatoire d'autre part. En parallèle, depuis la fin des années cinquante, une profonde transformation de la culture de l'enfant et de l'éducation s'est produite, notamment dans le sens de valeurs plus expressives. Plus particulièrement ancrée dans les classes moyennes salariées, elle accompagne en quelque sorte leur recomposition sociale et l'accroissement de leurs effectifs. Dans ce processus, la méfiance traditionnelle envers les enfants qui se traduisait souvent dans des rapports autoritaires, a fait place progressivement à une image de l'enfant plus positive fondée sur une conception développementale d'un devenir grand qui doit faire l'objet de soins mais qui mobilise aussi l'activité de l'enfant. Cette mutation culturelle n'est ni achevée ni généralisée et elle ne s'opère pas sans tensions, divergences et décalages entre groupes sociaux et entre groupes d'âge notamment. Elle entraîne cependant une redéfinition progressive de la place des enfants et des adolescents dans le tissu social, un réaménagement du métier d'élève et, corollairement des différents métiers d'enseignement.

Traditionnellement, ces métiers font l'objet d'une différenciation hiérarchisée où le niveau du système d'enseignement et l'âge des élèves sont des critères déterminants. La formation, la rémunération, les charges horaires, le prestige social et les identités professionnelles diffèrent très nettement selon que l'on enseigne à l'école enfantine, dans les classes primaires, dans une école secondaire, dans la formation professionnelle ou dans un gymnase. Cette hiérarchisation ne correspond pas nécessairement aux exigences réelles des professions. Rien ne prouve que les compétences et les efforts nécessaires soient moins importants pour l'éducation et l'instruction des petits élèves que pour celle des grands. La hiérarchie est d'ailleurs contestée, mais elle exprime une vision des professions enseignantes ancrée dans la tradition; peut-être, comme dans beaucoup d'autres professions, traduit-elle aussi la valeur relative ou l'importance attribuée aux usagers, aux élèves.

Après avoir renoncé à prendre en compte l'enseignement supérieur, on a retenu pour la présente enquête **six professions** approximativement représentatives de la diversité des métiers enseignants:

Maître-sse d'école enfantine	Kindergärtner-in
Instituteur-trice d'école primaire	Primarlehrer-in
Maître-sse d'école secondaire obligatoire	Sekundarlehrer-in / Bezirkslehrer-in
Professeur-e de gymnase	Gymnasiallehrer-in
Maître-sse de travaux manuels	Werk-/Handarbeitslehrer-in
Maître-sse de travaux ménagers	Hauswirtschaftslehrer-in

Trois de ces figures enseignantes sont en quelque sorte emblématiques de la profession et forment le gros des effectifs dans tous les systèmes d'enseignement: le maître d'école primaire ou l'instituteur, le maître d'école secondaire obligatoire et le professeur de gymnase. Dans le contexte fédéraliste suisse, où les structures des systèmes d'enseignement diffèrent encore très sensiblement d'un canton à l'autre, la terminologie n'est pas entièrement unifiée. Mais ces **trois figures classiques de l'enseignant** se retrouvent à peu près partout et leur positionnement respectif est assez clair en termes de rémunération, de charge horaire, de statut social aussi.

Les **instituteurs et institutrices** enseignent les compétences de base à des enfants âgés en général de 6 à 12 ans. Ce sont des généralistes au sens où ils enseignent toutes les disciplines. Ils ont été formés pour la plupart dans des écoles normales alors qu'ils avaient entre 16 et 20 ans, l'accent majeur de cette formation résidant dans la pédagogie et la didactique¹.

Dans certains cantons, l'enseignement primaire s'étend encore sur l'ensemble des degrés de scolarité obligatoire pour une fraction d'élèves considérés comme plutôt "faibles" ou peu scolaires. Les **maîtres et maîtresses d'école secondaire obligatoire** (Sekundarlehrer-in, Bezirksschullehrer-in) enseignent aux jeunes de 11-12 à 14-15 ans qui ont fait l'objet d'une première sélection. Ce sont des semi-généralistes la plupart du temps, formés dans un cursus universitaire qui les prépare à l'enseignement de certains groupes de disciplines scolaires (par exemple langues et sciences humaines, mathématiques et sciences). La figure est mieux connue en Suisse alémanique qu'en Suisse romande où les enseignants secondaires font parfois partie d'un corps unique et de même

¹ Ce modèle de formation est valable pour la majorité des enseignant-e-s primaires en exercice en Suisse. Un réaménagement est cependant en cours depuis une dizaine d'années. Dans un nombre croissant de cantons, l'obtention préalable de la maturité devient la règle. Cette élévation des exigences préalables est globalement plus avancée en Suisse romande qu'en Suisse alémanique. Dans le canton de Genève elle remonte même au début des années trente et la formation des maîtres-esses primaires vient d'y acquérir un véritable statut universitaire. La plupart des autres cantons envisagent actuellement de la confier à des Hautes écoles pédagogiques (HEP) à créer et qui recruteront également des jeunes ayant obtenu l'équivalent d'une maturité (générale ou professionnelle).

statut pour les degrés obligatoires et postobligatoires. Quant aux **professeur-e-s de gymnase**, ils ou elles ont accompli une formation universitaire complète (licence ou doctorat) dans la discipline qu'ils vont enseigner à des adolescents qui se préparent eux-mêmes à des études supérieures. Ce sont des spécialistes de leur discipline d'abord; leur formation proprement pédagogique est souvent moins poussée que chez les deux autres types d'enseignants.

La figure du **maître ou de la maîtresse d'école infantine** (Kindergärtner-in) est plus récente dans l'histoire des écoles. Elle prend corps après la Seconde Guerre mondiale surtout, à la faveur du développement de cursus scolaires qui précèdent la scolarité obligatoire proprement dite. Le développement de la préscolarité est inégal selon les régions et les cantons, et la terminologie n'est pas unifiée. La Suisse alémanique tend à appeler "Kindergärtner-innen" (littéralement, jardiniers(ères) d'enfants) tou(te)s les enseignant(e)s qui s'occupent d'enfants d'âge préscolaire, que ce soit à l'école publique ou dans des jardins d'enfants privés. L'usage romand tend au contraire à différencier entre des maîtres-ses d'école infantine du côté de l'enseignement public et des jardiniers(ères) d'enfants du côté des jardins d'enfants privés qui, au gré du développement des classes enfantines dans l'enseignement public, accueillent d'ailleurs des enfants plus jeunes². Dans la plupart des cantons ces enseignant-e-s de tout petits enfants ont un statut à part et une rémunération plus basse que les maîtres ou maîtresses d'école primaire. C'est une des raisons pour lesquelles on a retenu cette profession dans l'enquête. L'autre tient au fait que la profession est pour l'essentiel attribuée au monde féminin; ce sont des femmes qui l'exercent traditionnellement, les hommes n'y entrent que peu à peu depuis une dizaine d'années.

Les deux dernières figures d'enseignant-e-s ont été retenues à cause des ambiguïtés et de la fluidité de leur situation. Il s'agit d'enseignants de disciplines spéciales dans les écoles de la scolarité obligatoire qui jouissent cependant d'un statut inférieur à celui des maîtres ou maîtresses primaires ou secondaires qu'ils côtoient. Dans la tradition, les **maîtres de travaux manuels** enseignent des travaux pratiques à des garçons de 10-15 ans, en particulier en les initiant aux outils de la menuiserie ou du métal, que ce soit par le biais de "bricolages" ou par celui de la fabrication d'objets plus élaborés. La profession a été longtemps réservée à des hommes qui, à la base, avaient acquis une formation dans une profession manuelle, un certificat fédéral de capacité la plupart du temps. Les **maîtresses de travaux ménagers** (travaux sur textile, cuisine, économie domestique, etc) étaient en quelque sorte leur pendant féminin. Au départ, c'est-à-dire à la fin du XIXe siècle, leur enseignement était destiné aux filles et visait à les préparer à leur futur rôle de femmes au foyer. Apprise dans des cursus de formation spécialisés, la profession était réservée aux femmes. Toutefois, les technologies du ménage ont considérablement changé et en même temps la division traditionnelle du travail domestique entre hommes et femmes est remise en question. Ces deux métiers enseignants sont en pleine redéfinition, entre autres parce que, en vertu de l'égalité des sexes, il est devenu illégitime, voire illégal de réserver ces enseignements et les professions correspondantes à un seul genre. Il y a de moins en moins de cantons où filles et garçons reçoivent un enseignement de travaux manuels réservé (aux filles le dé et la machine à coudre, aux garçons les outils de l'établi). Les deux sont aujourd'hui accessibles en principe aux élèves des deux genres et peuvent être donnés par des hommes et des femmes.

² Pour tenir compte de cette différence, le questionnaire différenciait la terminologie selon les régions: "Kindergärtner-in" en allemand, "maître-sse d'école infantine en français. Le texte français du rapport retiendra la terminologie romande de "maître-sse d'école infantine qui du point de vue du contexte institutionnel d'exercice de la profession est proche des "Kindergärtner-in" de Suisse alémanique et se distingue clairement des "jardinier-ère-s" d'enfants" de Suisse romande.

Le partage du travail éducatif entre les sexes est en chantier, et cette problématique traverse évidemment le champ scolaire et les professions enseignantes comme il traverse la sphère familiale. Schématiquement dit, la tradition attribuait les très petits enfants et les jeunes filles au monde des femmes, les plus grands et les garçons à celui des hommes. Mais entre temps, le public de toutes les écoles est devenu mixte et au gré de l'expansion des systèmes d'enseignement et du changement des mentalités, les femmes ont conquis un nombre croissant de places dans les systèmes d'enseignement. Elles ont toujours le monopole de l'éducation des très petits enfants, elles sont devenues largement majoritaires dans l'enseignement primaire (80% de femmes) et nettement plus nombreuses au niveau secondaire. Les hommes restent majoritaires dans l'enseignement secondaire postobligatoire (général et professionnel) et plus encore dans l'enseignement supérieur.

Tandis que le contenu et le public de certaines professions enseignantes se modifient, le recrutement plus ou moins féminin ou masculin de toutes ces professions est l'objet de débats. La prééminence d'un des genres dans certaines professions enseignantes apparaît comme la traduction structurelle d'un héritage culturel dont la légitimité devient d'autant plus discutable que les professions attribuées majoritairement aux femmes jouissent d'un statut social et pécunier inférieur. Cette tension remet en question des incompatibilités de genre que de nombreuses générations ont perçues comme allant de soi. La question "peut-on être femme et professeure dans un gymnase destiné (aussi) aux garçons?" est aujourd'hui incongrue. Mais d'autres sont encore actuelles: "peut-on être homme et s'occuper de tout petits (maître d'école enfantine, jardinier d'enfants) ou enseigner les travaux ménagers ou encore femme et maîtresse de technologie ou de travaux manuels?"

La question de l'attractivité et du statut des professions enseignantes ne peut pas faire abstraction des attributions différenciées aux hommes et aux femmes. Deux types d'enjeux se dessinent. Enjeux éducatifs d'une part, en particulier la confrontation des garçons et des filles - quel que soit leur âge - à des modèles et des autorités féminins et masculins. Enjeux de statut d'autre part, entre des professions exercées majoritairement par des hommes ou des femmes. La féminisation de certaines professions correspond-elle à une moindre attractivité pour les hommes et vice-versa?

1. L'attractivité des professions enseignantes

Où en est aujourd'hui l'attractivité des professions enseignantes? Après l'énorme poussée de différenciation et de redéfinition du système des professions des quarante dernières années, on peut se demander comment se présente aujourd'hui l'image et la place des professions enseignantes. Quel est leur degré de désirabilité dans le public? Quel est leur potentiel de relève à la veille d'une période où le besoin de renouvellement des corps enseignants est en passe de devenir important du fait que les générations nombreuses engagées à l'époque du "baby boom" et de la démocratisation des études arriveront à l'âge de la retraite dans quelques années.

L'attractivité d'une profession peut être définie comme la structure des intérêts que les gens investissent dans le choix et/ou l'exercice de cette profession, résultante de la pondération des avantages et des inconvénients de la profession qu'ils perçoivent et/ou qu'ils lui attribuent. Ces intérêts dépendent de divers facteurs, tels que la valeur attribuée au champ de l'activité professionnelle, le prix à payer pour accéder à la profession, les conditions de travail et de rémunération, la reconnaissance sociale associée à l'exercice de la profession, la compatibilité avec d'autres activités, la compatibilité avec les rôles sexuels tels qu'ils sont définis par et pour les intéressés, les alternatives de vie personnelle ou professionnelle auxquelles il faut renoncer du fait du choix d'une profession déterminée (coûts d'opportunité), etc.

Il n'est pas nécessaire de postuler que les acteurs disposent d'une information exhaustive à propos du système des professions; tous se font une idée des professions à partir des indices et des informations (partielles et différentes) dont ils disposent, étant entendu que certaines professions sont plus visibles socialement que d'autres et que les intérêts spécifiques des acteurs contribuent aussi à orienter sélectivement la recherche et la perception de l'information ainsi que son interprétation. La profession enseignante est de celles que tout le monde connaît (ou croit connaître) de près, parce que chacun a été élève, beaucoup sont parents d'élève ou anciens parents d'élève. Ces différentes expériences scolaires - tantôt heureuses tantôt tendues - laissent des traces. Elles contribuent certainement chez tous à forger une image assez concrète des professions enseignantes et des professionnels. Du point de vue du degré d'information des interlocuteurs, il semble en tous cas plus plausible de faire une enquête d'opinion sur les professions enseignantes que sur celles d'ingénieur civil, de ferblantier ou de courtier en bourse par exemple.

Globalement, "toute profession a des avantages et des inconvénients" comme on dit. L'attractivité est en quelque sorte la résultante de la pondération de l'ensemble des intérêts pris en compte; elle traduit une "image" de la profession, une représentation plus ou moins avantageuse et qui en rend l'exercice plus ou moins désirable.

Au plan de l'opérationnalisation, on suppose dans cette enquête que l'attractivité d'une profession - son "image" plus ou moins favorable - se traduirait aussi dans la réaction qu'aurait un interlocuteur à l'égard du projet d'une personne significative pour lui de s'engager dans cette profession. L'enquête plaçait donc les personnes interrogées dans l'hypothèse qu'un de leurs propres enfants envisage de choisir une des six professions enseignantes retenues. Le degré d'approbation de ce projet est supposé traduire l'attitude globale à l'égard de ces professions, l'image plus ou moins favorable qu'en ont les répondants, en d'autres termes leur attractivité.

Afin de tenir compte des différences entre genres et pouvoir en mesurer l'impact dans l'opinion, la question suivante a été posée séparément, d'abord pour une fille ensuite pour un fils.

“1. Si vous aviez une fille et qu'elle (un fils et qu'il) envisageait de choisir une des professions suivantes, au fond de vous-même approuveriez-vous ce choix?”

Les réponses des interlocuteurs à cette question pouvaient varier entre “oui, sans hésitation” et “non, sûrement pas”, en passant par “oui, peut-être” et “non, plutôt pas”. Lorsque de nos jours se posent de telles questions d'orientation et de choix professionnels, les parents (ou ceux qui se mettent à leur place) sont souvent pris dans la tension entre deux pôles; la désirabilité d'une option professionnelle de leur point de vue personnel d'une part et l'exigence de respecter la liberté de choix de leur enfant de l'autre. Dans l'enquête, on a cherché à neutraliser quelque peu l'impact du second pôle en insistant sur “*au fond de vous-même*” (en allemand “*rein gefühlsmässig*”), c'est-à-dire en invitant les interlocuteurs à se centrer sur leur sentiment subjectif et profond (la désirabilité subjective) à l'égard de la profession.

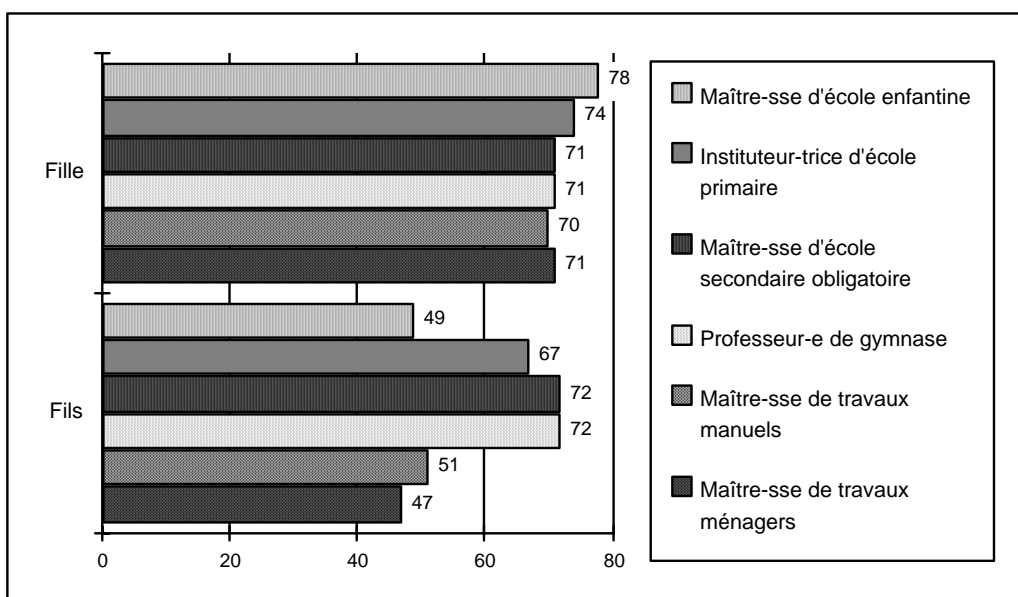
Une bonne attractivité globale, mais différenciée selon le genre

A en juger par les résultats globaux, les professions enseignantes apparaissent comme assez attractives puisque “au fond d'eux-mêmes” au moins la moitié des personnes interrogées approuveraient sans réserve le choix d'une de ces professions par un de leurs enfants. Le profil d'attractivité diffère cependant sensiblement selon les professions et selon qu'il s'agit de jeunes filles ou de jeunes gens.

Lorsqu'il s'agit du projet d'une fille, plus de sept interlocuteurs sur dix sont prêts à approuver sans réserve le choix de l'une quelconque des professions enseignantes proposées. L'approbation est particulièrement fréquente pour les professions de maîtresse d'école enfantine et d'institutrice primaire (graphique 1).

Lorsqu'il s'agit d'un garçon, l'approbation sans réserve est aussi répandue que pour une fille si son projet est de devenir professeur de l'enseignement secondaire ou du gymnase; elle est légèrement moins fréquente (67%) si le jeune homme envisage de devenir instituteur d'école primaire. Mais elle chute à environ 50% lorsque ce même jeune homme veut devenir maître d'école enfantine, de travaux ménagers ou encore de travaux manuels. Dans ces cas de figure, la franche désapprobation atteint par ailleurs 16%, alors qu'elle n'excède pas 5% dans les autres (tableau 1) et l'hésitation (“ne sait pas”) atteint entre 5% et 7% alors qu'elle n'excède jamais 1% à 2% pour les autres situations.

Graphique 1: Choix d'une profession enseignante pour une fille ou un garçon: proportion d'approbation sans réserve (%)



Dans le cas de deux au moins des professions jugées moins désirables pour les garçons (maître d'école enfantine et maître de travaux ménagers), entre certainement en jeu la tradition culturelle qui attribue les petits enfants et le ménage au domaine des femmes et qui rend difficile de les attribuer à des hommes. Ces résultats traduisent donc aussi les représentations du public au sujet du caractère plus ou moins féminin ou masculin des diverses professions de l'enseignement et soulignent la persistance des représentations traditionnelles en matière de division du travail éducatif entre les sexes. Toutefois, il est aussi notable que la moitié des interlocuteurs approuveraient sans réserve des choix aussi contraires aux traditions.³

Tableau 1: Proportion de réponses négatives au choix d'un fils ou d'une fille en faveur de diverses professions enseignantes

Profession envisagée	Si c'était votre fille			Si c'était votre fils		
	Non, plutôt pas	Non, sûrement pas	Total des deux	Non, plutôt pas	Non, sûrement pas	Total des deux
Maître-esse d'école enfantine	5%	2%	7%	17%	16%	33%
Instituteur(trice) primaire	8%	3%	11%	8%	5%	13%
Professeur éc. secondaire oblig.	9%	4%	13%	7%	5%	12%
Professeur gymnase	8%	4%	12%	7%	4%	11%
Maître-esse de trav. manuels	7%	4%	11%	14%	12%	26%
Maître-esse de trav. ménagers	8%	5%	13%	16%	16%	32%

Les attitudes du public dans ce domaine correspondent par ailleurs aux faits d'observation. Les femmes sont effectivement plus présentes dans l'enseignement préscolaire et dans les premiers degrés de scolarité que les hommes, qui occupent eux plus souvent les niveaux secondaires de l'enseignement. Culture et structure se correspondent, étant entendu par ailleurs que du point de

³ Les résultats différenciés entre professions et genres permettent par ailleurs de penser que la question posée mesure bien l'attractivité subjective des professions. Il est possible cependant que la non-résistance au "biais culturel" concernant l'attribution aux genres traduise aussi une part de volonté de respecter la liberté du choix.

vue de la rémunération et du statut social, les hommes sont plus nombreux dans les positions les plus favorables et que l'opinion les considère comme les plus attractives pour eux. Dans ce sens, on notera toutefois que toutes les professions enseignantes, y compris les mieux positionnées, sont également considérées comme très attractives pour les filles. Si certaines professions semblent plutôt réservées aux filles, aucune n'est considérée comme inattractive ou indésirable pour elles.

Peu de différences entre les hommes et les femmes

Etant donné la configuration des représentations et des intérêts, on aurait pu s'attendre à ce que les répondants hommes et femmes diffèrent sensiblement d'attitude. Les résultats ne confirment pas cette hypothèse. Certes, qu'il s'agisse d'un garçon ou d'une fille, les hommes sont globalement un peu moins favorables au choix d'une profession enseignante que les femmes.

Mais l'écart est minime même s'il est systématique dans tous les cas de figure. A un niveau légèrement décalé vers le haut (entre 4 et 6% lorsqu'il s'agit d'une fille, entre 4 et 8% lorsqu'il s'agit d'un garçon), les femmes expriment le même profil de préférences que les hommes. Elles aussi ont notamment plus de difficulté à approuver l'intention de leur garçon de devenir maître d'école enfantine (*Kindergärtner*) ou de travaux ménagers, alors que cela leur est facile pour leur fille. Comme les hommes, elles approuvent facilement que l'un ou l'autre envisage une des professions classiques de l'enseignement.⁴

⁴ Ces différences entre répondants hommes et femmes sont significatives avant tout en Suisse alémanique - où elles s'échelonnent entre 6% et 12% - et beaucoup moins en Suisse romande (1-2%, exceptionnellement 5%).

Tableau 2: Choix de son fils ou de sa fille en faveur d'une profession enseignante. Proportion d'approbation sans réserve selon le genre des répondants.

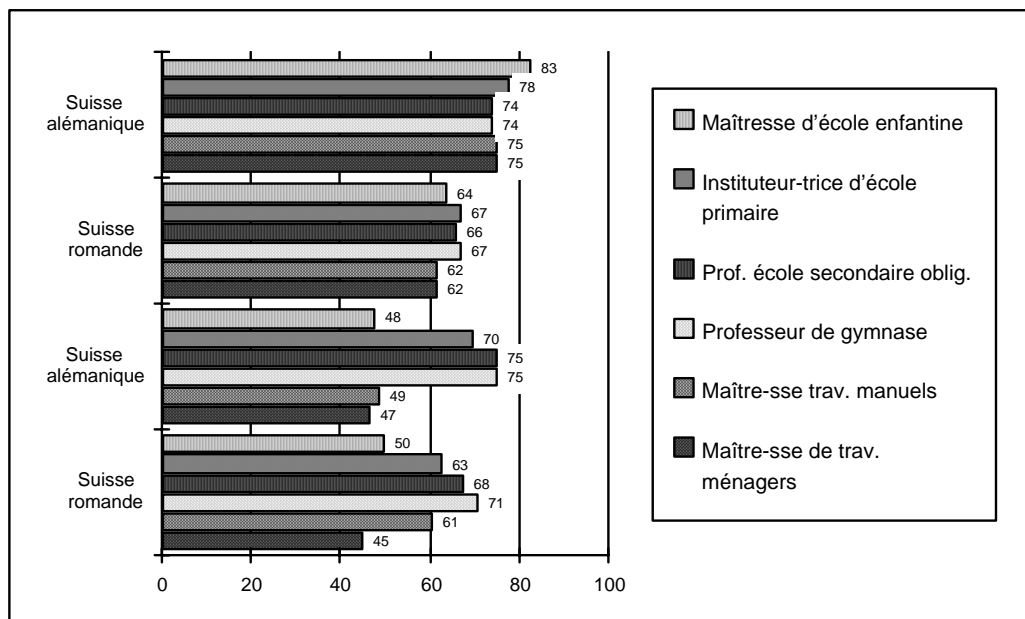
Profession envisagée	Si c'était votre fille		Si c'était votre fils	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Maîtresse d'école enfantine	77%	78%	45%	53%
Instituteur-trice d'école primaire	72%	76%	64%	71%
Prof. école secondaire oblig.	69%	73%	70%	74%
Professeur de gymnase	69%	73%	71%	74%
Maître-sse trav. manuels	67%	73%	48%	54%
Maître-sse de trav. ménagers	68%	74%	44%	49%

Si les hommes sont globalement un peu moins enthousiastes à l'idée qu'un de leurs enfants choisisse une profession enseignante, ils partagent cependant en gros avec les femmes une même vision de la structure des intérêts et de la compatibilité de ces professions avec les rôles sexuels.

L'attractivité est plus forte en Suisse alémanique

De manière générale, les Suisses alémaniques semblent avoir une image plus favorable des métiers de l'enseignement que les Suisses romands. Dans tous les cas où le choix de leur enfant n'irait pas à l'encontre des "biais culturels" concernant les rôles de genre, leur taux d'approbation sans réserve est clairement supérieur à celui des Romands.

Graphique 2: Choix d'une profession enseignante par une fille ou par un garçon. Proportion d'approbation sans réserve selon les régions linguistiques



Quant à leur "sensibilité" à la division des rôles sexuels, compte tenu du décalage général, elle ne diffère pas fondamentalement de celle des Romands, exception faite de l'enseignement des travaux manuels: alors qu'ils verraient beaucoup plus volontiers que les Romands leur fille

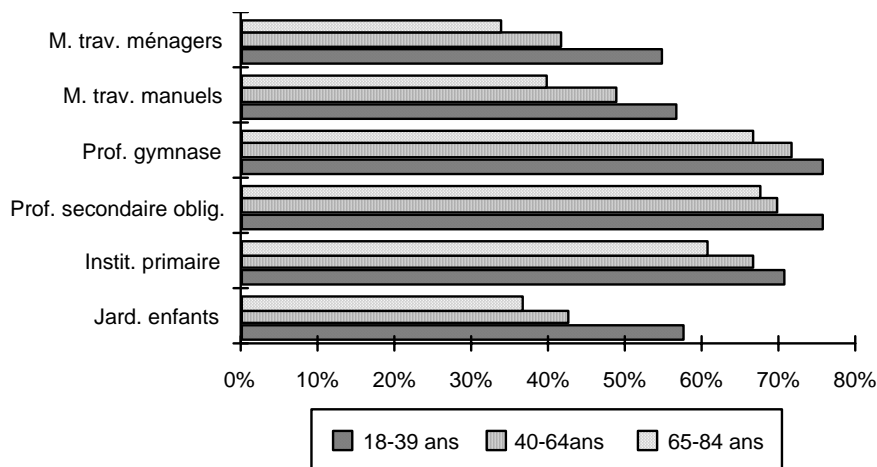
maîtresse de travaux ménagers (75% contre 62%), ce n'est pas le cas lorsqu'il s'agit de leur fils comme maître de travaux manuels (49% contre 61%). Il est possible que cette différence tienne à la langue. En allemand, le terme "Handarbeit" évoque plus facilement les travaux de couture que le terme "travaux manuels" en français.⁵

L'attractivité des professions enseignantes est plus forte chez les jeunes

Plus les répondants sont âgés et moins ils approuvent sans réserve le choix d'une profession enseignante. Ici non plus les écarts entre groupes d'âge ne sont pas très grands, mais ils sont systématiques dans tous les cas de figure, quelle que soit la profession et quel que soit le sexe de l'enfant. Dans la perspective de la relève dans les professions enseignantes, il y a là un indice favorable.

Difficile de décider si la différence entre jeunes et vieux traduit un effet de l'âge et de l'expérience de vie ou un effet de génération. Toutefois, le graphique 3 montre que les écarts les plus forts (de 15 à 20%) opposent les plus jeunes (18 à 39 ans) et les plus vieux (65 ans et plus) lorsqu'un jeune homme entend choisir un domaine éducatif que la tradition culturelle réserve aux femmes (petite enfance et travaux ménagers). On est tenté d'interpréter le profil des répondants les plus jeunes comme indicatif d'une certaine évolution des mentalités en matière de compatibilité des rôles sexuels avec les différentes professions enseignantes, ce qui plaiderait plutôt pour un effet de génération.

Graphique 3: Si c'était votre fils... proportion d'approbation sans réserve selon l'âge des répondants



⁵ L'échantillon global sur lequel portent les analyses présentées ici comportait 513 répondants de Suisse allemande et 179 de Suisse romande mais aucun Tessinois. Pour permettre d'affiner quelque peu les comparaisons entre les deux principales régions linguistiques, l'échantillon romand a été doublé (N=357). Tous les résultats comparant les régions linguistiques sont établis sur cette nouvelle base, à savoir 513 répondants allemands et 357 romands. Chacun de ces groupes linguistiques a également été testé en fonction des diverses variables indépendantes (sexe, âge, niveau d'instruction, etc.). De manière générale, les tendances se révèlent les mêmes que celles obtenues sur l'échantillon de base. C'est pourquoi nous n'en ferons état que si une particularité méritait d'être signalée.

L'attractivité des professions enseignantes est plus faible dans les milieux de faible niveau d'instruction⁶

De fortes différences opposent les interlocuteurs(trices) les moins instruit(e)s et les autres. L'approbation sans réserve du choix d'un métier enseignant est sensiblement plus rare chez les personnes qui ont les parcours de formation les plus courts (fin de la scolarité obligatoire ou moins) que chez celles qui ont poursuivi une formation postobligatoire (que celle-ci soit de niveau secondaire ou supérieur, de type professionnel ou général). L'écart est particulièrement grand lorsqu'il s'agit d'un garçon. Pour les trois professions classiques d'instituteur, de maître secondaire et de maître de gymnase, l'approbation sans réserve des moins scolarisés est d'environ 10% inférieure lorsqu'il s'agit d'une fille et de 23 à 25% inférieure lorsqu'il s'agit d'un garçon (Tableau 3, Graphique 4).

L'attitude des répondants peu scolarisés se distingue cependant surtout par une plus fréquente hésitation, sous forme de "oui, peut-être" ou "plutôt pas". Les désapprobations catégoriques ("non, sûrement pas") se rencontrent plus souvent chez les gens plus instruits, en particulier lorsqu'un fils envisage de devenir maître de travaux manuels ou ménagers.

Tableau 3: Choix d'une profession enseignante par un fils ou une fille . Réponses selon le niveau d'instruction.

Niveau d'instruction	Réponses	M. école enfantine		Institut. école primaire		Prof. sec. obligatoire		Professeur gymnase		M. travaux manuels		M. travaux ménagers	
		Fille	Fils	Fille	Fils	Fille	Fils	Fille	Fils	Fille	Fils	Fille	Fils
bas (N=107)	sûrement	71	36	65	50	61	54	61	57	63	41	67	34
	peut-être	10	15	16	26	17	23	18	21	21	20	21	20
	plutôt pas	14	26	14	17	15	15	13	14	9	21	7	22
	sûrement pas	3	19	3	5	6	5	6	4	3	12	2	16
	sans avis	2	4	2	2	1	3	2	4	4	6	3	8
moyen (N=360)	sûrement	79	49	74	68	72	73	70	72	71	50	71	47
	peut-être	15	16	15	19	14	16	14	16	17	23	16	19
	plutôt pas	3	16	6	7	8	6	9	6	7	14	8	16
	sûrement pas	2	16	3	4	4	4	4	5	3	11	3	14
	sans avis	1	3	2	2	2	1	3	1	2	2	2	4
élevé (N=204)	sûrement	78	55	77	74	73	79	75	80	72	55	72	51
	peut-être	12	14	12	12	14	9	12	10	12	15	8	14
	plutôt pas	6	14	6	5	7	4	5	4	6	12	9	14
	sûrement pas	3	13	4	8	5	6	5	4	8	16	10	18

⁶ Trois niveaux d'instruction ont été distingués

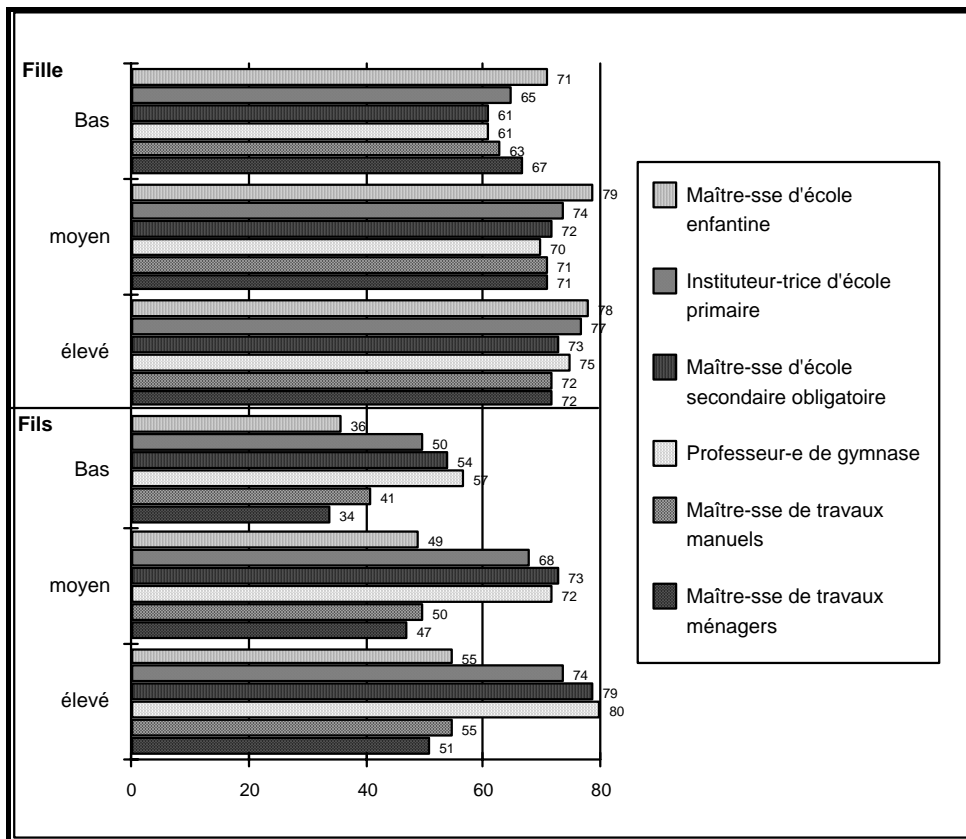
- le *niveau élémentaire* réunit les personnes sans formation scolaire et celles qui n'ont pas poursuivi de formation au-delà de la scolarité obligatoire (16% de l'échantillon);
- le *niveau intermédiaire* est formé des répondants qui ont accompli un apprentissage en emploi ou dans une école professionnelle à plein temps (52% des personnes interrogées);
- le *niveau élevé* rassemble les personnes qui ont poursuivi une formation scolaire au-delà de la scolarité obligatoire ou du CFC (Gymnase, Ecole normale, Ecole professionnelle supérieure, Ecole technique supérieure, Université, Ecole polytechnique, etc.). Ces personnes, qui constituent 30% de l'échantillon, ont en commun d'avoir été scolarisées dans des écoles de niveau plus élevé que les autres et d'avoir aussi de ce fait une plus longue expérience personnelle du milieu scolaire et de ses professions.

sans avis	1	4	1	1	1	2	3	2	2	2	1	3
-----------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

L'approbation sans réserve du projet d'un garçon chez les répondants les plus formés est fréquente s'il entend devenir instituteur (74%) et plus encore maître secondaire (79%) ou professeur au gymnase (80%). La légère gradation exprime sans doute la logique du différentiel entre statut des répondants et perspectives de statut associées au choix de chacune de ces professions. Parmi les personnes de niveau d'instruction moyen (titulaires d'un CFC), les taux d'approbation sans réserve sont un peu inférieurs (68-73%), ce qui exprime sans doute plutôt un petit sentiment d'inaccessibilité, de distance que d'indésirabilité.

A chaque niveau d'instruction, l'impact des traditions culturelles déjà soulignées se retrouve lorsqu'il s'agit d'approuver l'intention d'un garçon de choisir une profession attribuée aux femmes et majoritairement occupée par elles, avec toutefois de légers décalages compte tenu des différences générales d'attractivité des professions enseignantes. Quant aux refus (n'approuvant "plutôt pas" ou "sûrement pas"), ils s'expriment plus fortement dans les milieux à niveau d'instruction moyen et élevé. Les professions de maître de travaux manuels ou ménagers sont refusées à raison 28 et 32% par les personnes les plus instruites, à raison de 25 et 32% par les personnes de niveau d'instruction moyen, 33% et 38% par les personnes de niveau d'instruction faible. Le projet d'un garçon de devenir maître de classe enfantine ne serait "sûrement pas" approuvé par 13% des personnes d'un niveau d'instruction élevé, par 16% de celles qui ont un niveau d'instruction moyen et par 19% de celles qui sont peu instruites. Les attitudes de la tradition sont plus ancrées dans le bas de l'échelle sociale que dans le haut.

**Graphique 4: Choix d'une profession enseignante par une fille ou un garçon:
proportion d'approbation sans réserve (%) selon le niveau d'instruction**



Pour comparer l'attitude des différents groupes à l'égard des différentes professions et pour chaque sexe, il faut tenir compte tout à la fois des approbations et des désapprobations et de leur plus ou moins forte affirmation. C'est assez difficile. On a donc tenté de calculer un indice d'attractivité synthétique où les réactions positives ou négatives sont pondérées selon leur intensité (approuverait "sûrement" = +4; approuverait "peut-être" = 2; désapprouverait "peut-être" = -2; désapprouverait "sûrement" = -4).⁷ Par rapport au taux d'approbation sans réserve utilisé jusqu'ici, cet indice tend à accroître la discrimination entre groupes parce qu'il prend aussi en compte les désapprobations.

Mais le profil d'ensemble n'est pas modifié. L'un dans l'autre, l'attractivité des professions enseignantes apparaît comparativement la plus faible dans les milieux les moins instruits. C'est plus vrai pour les garçons que pour les filles. Pour ces dernières, il semble nécessaire de traiter séparément la profession de maîtresse d'école enfantine qui jouit d'un statut particulier avec un indice d'attractivité élevé dans tous les milieux. Entre les autres professions enseignantes, l'indice varie à peu près en fonction inverse de la distance qui sépare les niveaux d'instruction des interlocuteurs des diverses professions enseignantes. Les professions de maîtresses de travaux ménagers et de travaux manuels apparaissent nettement plus attractives dans les milieux les moins instruits que celles de professeur du secondaire I ou du gymnase. L'inverse est vrai dans les milieux à niveau d'instruction élevé. Au niveau d'instruction moyen (titulaires de CFC), on note en

⁷ Les valeurs choisies sont évidemment arbitraires; rien ne permet en particulier de vérifier que la distance entre les réponses est de l'ordre de 2. Mais la méthode a l'avantage de mieux rendre compte des attitudes positives et négatives à la fois. Appliquée systématiquement, elle autorise la comparaison entre groupes.

revanche peu de différence entre les diverses professions enseignantes (indice entre 2,8 et 3,1; mise à part celle de maîtresse d'école enfantine, particulièrement prisée).

Jeune fille	% appr. sans réserve			indice d'attractivité			
	niveau d'instruction ->	Bas	moyen	élevé	Bas	moyen	élevé
Maîtresse d'école enfantine		71	79	78	2.7	3.4	3.2
Prof. école secondaire oblig.		61	72	73	2.3	2.9	2.9
Professeur de gymnase		61	70	75	2.3	2.8	3.0
Institutrice d'école primaire		65	74	77	2.6	3.1	3.1
Maîtresse de trav. manuels		63	71	72	2.8	3.0	2.7
Maîtresse de trav. ménagers		67	71	72	3.0	2.9	2.5
N=		107	360	204	107	360	204

Jeune homme	% appr. sans réserve			indice d'attractivité*			
	niveau d'instruction ->	Bas	moyen	élevé	Bas	moyen	élevé
Maître d'école enfantine		36	49	55	0.5	1.4	1.8
Maître de trav. ménagers		34	47	51	0.7	1.4	1.4
Maître de trav. manuels		41	50	55	1.2	1.8	1.7
Instituteur d'école primaire		50	68	74	2.0	2.9	2.8
Prof. école secondaire oblig.		54	73	79	2.2	3.0	3.1
Professeur de gymnase		57	72	80	2.4	2.9	3.2
N=		107	360	204	107	360	204

* les professions sont ordonnées dans l'ordre croissant de l'indice d'attractivité pour le niveau d'instruction le plus bas, mise à part celle de maîtresse d'école enfantine.

L'hétérogénéité des attitudes est beaucoup plus grande lorsqu'il s'agit des jeunes gens. Les indices d'attractivité varient en effet entre 0,5 et 3,2, alors qu'ils ne varient qu'entre 2,3 et 3,4 pour les jeunes filles. La logique semble différente aussi lorsqu'il s'agit de garçons: quel que soit le niveau d'instruction, les professions les plus prestigieuses sont aussi les plus attractives. Mais l'attractivité est chaque fois nettement inférieure dans les milieux les moins instruits. Les écarts sont particulièrement grands lorsque les projets transgressent les barrières traditionnelles entre les sexes.

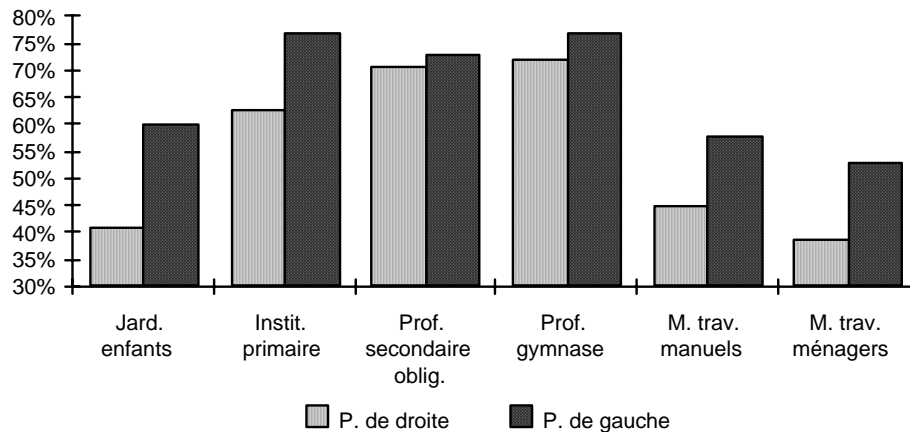
Compte tenu du lien qui existe par ailleurs entre niveau de formation et position sociale, ces observations semblent signifier entre autres que l'enseignement ne figure pas parmi les perspectives majeures de mobilité sociale dans les couches les plus modestes de la population, particulièrement lorsqu'il s'agit des jeunes gens. L'observation s'inscrit donc en faux par rapport à l'idée reçue que l'enseignement constitue une filière privilégiée de mobilité sociale pour les enfants de milieux modestes. Mais il se pourrait que la contradiction soit affaire de perspective. L'idée reçue repose en effet sur l'observation que des enseignants (en particulier primaires) se recrutent ou se recrutaient dans les milieux modestes. Nos données traduisent la perspective inverse, celle des aspirations de ces milieux. Les deux perspectives ne sont pas incompatibles. Ce qu'il faut certainement retenir, c'est que l'attractivité des professions enseignantes s'élève avec le niveau d'instruction. Dans la perspective du recrutement, c'est là un constat positif, puisque précisément, dans la longue durée, le niveau global d'instruction de la population tend à s'élever.

L'attractivité est plus forte à gauche du paysage idéologico-politique

Parmi les 694 personnes interrogées, 325 ont déclaré militer, être affiliées ou avoir des sympathies pour l'une ou l'autre de quatorze formations politiques figurant dans une liste qui leur était présentée. L'ensemble de ces formations a été regroupé selon une logique qui sépare en gros les sympathisants des partis de gauche de ceux de droite⁸.

Les sympathisants des partis de gauche approuvent globalement plus souvent et plus fortement le choix d'un métier de l'enseignement par leurs enfants que ceux de droite, qu'il s'agisse de leur fils ou de leur fille. La perception du champ scolaire joue sans doute un rôle ici. La différence entre gauche et droite est particulièrement sensible dans le cas de l'instituteur, figure emblématique de l'école républicaine; les répondants de droite verraient beaucoup moins volontiers leur fils maître d'école primaire. Pour les sympathisants de gauche, enseigner semble participer de l'effort de progrès social et d'émancipation. Mais on rappellera aussi que, du point de vue de la composition sociale, les partis de gauche sont plus proches des milieux de l'enseignement que ceux de droite.

Graphique 5: Si c'était votre fils... proportion d'approbation sans réserve selon l'orientation politique des répondants



Les sympathisants de gauche sont aussi un peu moins sensibles aux différences entre les garçons et les filles. Ils voient un peu plus volontiers (77%) que ceux de droite (69%) les femmes dans des professions enseignantes encore majoritairement occupées par les hommes (niveau gymnasial) et approuvent beaucoup plus souvent le choix d'un garçon pour une profession réputée féminine. Le graphique 5 montre cependant qu'ils n'échappent pas entièrement au biais culturel: en comparaison avec les autres métiers de l'enseignement, les sympathisants de gauche ont aussi plus de peine à approuver sans réserve le projet d'un garçon de devenir maître d'école enfantine ou encore de travaux ménagers ou manuels.

⁸ La division est grossière. Elle ne suppose évidemment pas une parfaite homogénéité d'opinion entre les diverses composantes de la gauche et encore moins au sein de la droite, mais simplement que les différences d'orientation des choix, des priorités et des attitudes sont globalement plus grandes entre les courants de gauche et de droite qu'en leur sein. L'échantillon comprend 120 adhérents ou sympathisants d'organisations de gauche aussi diverses que le parti socialiste, le parti écologiste, le parti du travail et le "Frauenpartei" (qui n'existe qu'à Zürich). Du côté de la droite, on compte 207 sympathisants ou adhérents des partis radical, libéral, démocrate chrétien, évangélique, de l'union démocratique du centre, du parti des automobilistes, du parti des démocrates suisses, de l'alliance des indépendants et du parti indépendant chrétien social. Un troisième ensemble est composé de 327 personnes qui n'ont pas exprimé d'appartenance ou de sympathie pour une organisation politique particulière ou alors pour des formations "autres" (20 personnes) dont l'orientation idéologique n'est pas connue.

Vue d'ensemble

Globalement, les trois figures classiques de l'enseignement jouissent d'une bonne image et elles sont considérées comme intéressantes pour les jeunes des deux sexes. Tel est moins le cas pour les trois autres professions enseignantes (maître-sse d'école enfantine, de travaux manuels et de travaux ménagers) dont le choix est beaucoup plus facilement approuvé chez une fille que chez un garçon. Ce profil général des préférences entre les professions et d'attribution aux genres se retrouve quel que soit le clivage considéré, avec de légers décalages cependant: l'image des professions enseignantes est un peu meilleure chez les Alémaniques que chez les Romands, chez les femmes (alémaniques surtout) que chez les hommes, chez les jeunes que chez les vieux, chez les sympathisants de gauche que chez ceux de droite.

La relation du niveau d'instruction avec l'attractivité des professions enseignantes est intéressante à un double titre. D'un côté, le niveau d'instruction est fortement classant au plan social et donc corrélé avec la position dans la hiérarchie sociale, l'attractivité peut être interprétée comme exprimant la distance sociale de milieux plus ou moins favorisés aux professions de l'instruction. De l'autre côté, en tant que le niveau d'instruction est le résultat d'une plus ou moins longue interaction avec les institutions scolaires, l'attractivité apparaît aussi comme le produit de l'action de ces institutions.

Deux constats majeurs sous cet angle. D'une part, les milieux les moins instruits discriminent le plus nettement entre les genres, considérant l'enseignement comme beaucoup plus compatible avec un habitus et un parcours de femme que d'homme. Cette différenciation des genres s'estompe dans les milieux plus instruits, du moins en ce qui concerne les trois professions classiques de l'enseignement (instituteur-trice, maître-sse de l'enseignement secondaire ou gymnasial). L'enseignement aux tout petits dans les classes enfantines est considéré dans tous les milieux sociaux comme particulièrement attractif pour les femmes. Il leur est aussi largement réservé; l'indice d'attractivité est très faible lorsqu'il s'agit de jeunes gens et cela d'autant plus que les interlocuteurs sont moins instruits. Il en va de même pour l'initiation aux travaux ménagers, elle aussi réservée aux femmes et d'autant plus que le niveau d'instruction des interlocuteurs est plus faible.

Toutefois, l'élévation du niveau d'instruction semble réduire les tendances à la discrimination des rôles entre les sexes et favoriser le partage du travail éducatif à tous les niveaux de l'enseignement. Mais il n'en reste pas moins une tendance générale qui traverse toutes les observations: tandis que certaines professions enseignantes semblent quasiment prédestinées aux femmes, toutes sont considérées comme un peu plus attractives pour les femmes que pour les hommes.

2. Le statut social des professions enseignantes dans une perspective comparatiste

Une seconde série de questions visait à cerner de plus près quelquesuns des facteurs qui font la plus ou moins grande attractivité des professions enseignantes en comparaison avec d'autres professions. L'économie de l'enquête n'autorisait pas une liste très longue de professions auxquelles comparer celles de l'enseignement. Dans le grand éventail des professions, on n'en a retenu que dix. Sept professions "de l'humain" et trois professions-test assez bien connues appartenant à d'autres secteurs d'activité seront comparées aux six professions enseignantes déjà passées en revue dans le précédent chapitre.

Assistant-e social-e Infirmier-ère Assistant-e médical-e	Journaliste Avocat Psychologue Médecin
Maître-sse d'école enfantine Instituteur-trice primaire Enseignant-e secondaire (scolarité obligatoire) Maître-sse de travaux manuels Maître-sse de travaux ménagers Professeur-e de gymnase	Eletricien Employé-e de banque Architecte

L'ensemble de ces seize professions présente un certain degré d'homogénéité puisqu'il s'agit de professions de niveau social voisin; toutes s'inscrivent dans la nébuleuse des classes moyennes et moyennes supérieures; elles ne font partie ni des "élites" dirigeantes, ni des milieux modestes ou défavorisés. La plupart sont orientées vers l'intervention auprès de gens (des professions de l'humain). L'homogénéité est relative toutefois, puisque ces professions renvoient à des cursus et des niveaux de formation, à des secteurs d'activité, à des fourchettes de revenus et à des niveaux de prestige social différents.

Six critères de classement ont été proposés aux interlocuteurs de l'enquête: le salaire (ou les revenus), le degré d'autonomie professionnelle, les perspectives de carrière, la sécurité de l'emploi, le prestige social et la tension nerveuse quotidienne qui est associée à l'exercice de la profession. Au cours de l'interview, les interlocuteurs ont été invités, critère après critère, à attribuer une valeur de 0 à 10 points à chaque profession, pour la situer entre les positions "peu avantageuses" (0) sous l'angle du critère en question et les positions "très avantageuses"(10).

Le **tableau 3** fournit le classement des seize professions (de la plus défavorable à la plus favorable) pour chacun des six critères, en fonction des moyennes brutes des valeurs attribuées par l'ensemble des répondants. Comme les écarts qui séparent les différentes professions dans ce "palmarès" sont parfois très faibles (quelques centièmes de point), le classement regroupe les moyennes de demi-point en demi-point, ce qui donne une image suffisamment fine de la distance qui sépare les professions dans l'appréciation du public.

On notera tout d'abord qu'aucune des professions n'est classée parmi les professions franchement désavantageuses. Sur aucun des six critères les cotations moyennes ne descendent en

dessous du tiers de l'échelle de dix points; sur la moitié des critères, elles se situent dans la moitié supérieure de l'échelle. Les distributions des cotations moyennes des professions diffèrent cependant selon les critères. Par exemple, du point de vue de la sécurité de l'emploi et du prestige social toutes les professions se concentrent vers le haut de l'échelle. A l'inverse, le critère de la fatigue nerveuse opère une forte concentration vers le bas de l'échelle (valeurs de 3.50 à 5.99), tandis que le critère de l'autonomie tend à polariser les valeurs au bas de l'échelle d'une part (entre 3.50 à 5.99 points) et dans le haut d'autre part (7.50 points et plus).

Par ailleurs, les professions enseignantes font l'objet d'une double hiérarchisation pour tous les critères. D'un côté les professions de maître-sse d'école enfantine, de travaux manuels et de travaux ménagers (en *italiques* dans le tableau) sont toujours moins bien cotées que les trois professions enseignantes classiques (en **gras** dans le tableau). Mais ces dernières sont toujours classées dans l'ordre des niveaux d'enseignement; la succession primaire-secondaire-gymnasial détermine un ordre hiérarchique quel que soit le critère d'appréciation.

Le salaire ou les revenus (écart: 4,5 points)

Dans l'esprit du public, les professions libérales requérant une formation universitaire (architecte, avocat, médecin) sont de loin celles où l'on gagne le mieux sa vie (entre 8.5 et 9.5 points). Deux professions du domaine de la santé (infirmier-ère et assistante médicale) apparaissent comme les moins rémunératrices (5-5.5 points) parmi l'ensemble de professions prises en compte ici. Les trois professions enseignantes classiques sont assez bien cotées, proches des professions libérales mais étagées entre elles (entre 7.0 et 8.5 points). Les métiers de maître-sse-s d'école enfantine, de travaux manuels ou ménagers sont situés bien plus bas (entre 5.5 et 6.5 points).

Perspectives de carrière (écart: 4 points)

Dans l'ensemble, les professions qui s'exercent dans le secteur privé sont considérées comme plus avantageuses du point de vue des perspectives de carrière que celles du secteur public et des institutions. Une seule exception: la profession d'aide médicale qui s'exerce dans le privé mais est classée avec les autres salariés du secteur médico-social (entre 4.5 et 5.0). Avec un certain réalisme d'ailleurs; c'est certainement une des professions qui "mène à tout à condition d'en sortir". L'opinion prête des perspectives de carrière moyennes aux trois professions enseignantes classiques (entre 5.5 et 6.5), plutôt médiocres aux trois autres (entre 4.5 et 5.0).

Autonomie professionnelle (écart: 6 points)

Ce critère polarise nettement les seize professions. La distribution des valeurs est fortement clivée entre d'un côté les professions libérales (médecin, avocat) ou assimilées (psychologue⁹, journaliste¹⁰.) de l'autre côté toutes les autres professions, qu'elles soient exercées dans le secteur privé ou public, centrées sur les gens (médico-social, enseignement) ou sur les choses (électricien). Dans l'opinion des gens, les professions enseignantes font partie de celles où l'autonomie professionnelle est plutôt faible; on y est aussi peu son propre maître que comme employé-e de banque ou assistant-e social-e. Mais c'est aux infirmières et aux aides médicales qu'on prête le moins d'autonomie.

9 Faute de plus de précision dans le questionnaire, on ne sait pas à quel modèle se référaient les gens dans leur classement. Les psychologues peuvent aussi bien être à leur compte en cabinet privé (thérapies), que fonctionner au sein d'institutions privées ou publiques (par exemple Service médico-pédagogique, hôpital psychiatrique, etc.).

10 Sans davantage de précisions, on ne cherchera pas à interpréter la position attribuée aux journalistes dans les réponses. Cette profession recouvre le simple "pigiste" dans un journal local, rédacteur en chef d'un quotidien de renommée internationale et le grand reporter prestigieux ou encore le journaliste vedette à la télévision.

Tableau 3: Classement de 16 professions selon 6 critères par ordre croissant allant du moins favorable au plus favorable

Cote (0 - 10)	Salaire Revenus	Perspectives de carrière	Autonomie Etre son propre maître	Fatigue nerveuse Stress	Sécurité de l'emploi	Prestige social Considération
3.50 à 3.99			assist. médicale	infirmière assist. social		
4.00 à 4.49			infirmière	ens. primaire ens. secondaire ens. gymnase		
4.50 à 4.99		<i>M. éc. infantine</i> <i>trav. ménagers</i> <i>trav. ménagers</i> assist. médicale assist. social	<i>trav. ménagers</i> empl. banque <i>trav. manuels</i> ens. primaire <i>M. éc. infantine</i>	<i>M. éc. infantine</i> médecin assist. médicale		
5.00 à 5.49	infirmière aassist. médicale	infirmière	ens. secondaire ens. gymnase assist. social	journaliste psychologue <i>trav. ménagers</i> <i>trav. manuels</i> avocat		
5.50 à 5.99	assist. social <i>M. éc. infantine</i>	ens. primaire ens. secondaire	électricien	électricien architecte empl. banque	journaliste empl. banque	assist. social
6.00 à 6.49	<i>trav. ménagers</i> <i>trav. manuels</i>	ens. gymnase			électricien assist. médicale	<i>trav. ménagers</i> <i>trav. manuels</i> assist. médicale empl. banque <i>M. éc. infantine</i> électricien
6.50 à 6.99	électricien empl. banque journaliste	électricien psychologue			architecte <i>trav. ménagers</i> <i>trav. manuels</i> assist. sociali infirmière <i>M. éc. infantine</i>	infirmière journaliste ens. primaire psychologue
7.00 à 7.49	ens. primaire	journaliste empl. banque architecte			psychologue	ens. secondaire
7.50 à 7.99	ens. secondaire		journaliste		ens. primaire ens. secondaire	ens. gymnase architecte
8.00 à 8.49	ens. gymnase psychologue architecte	avocat médecin	psychologue		ens. gymnase	avocat
8.50 à 8.99			architecte avocat		avocat médecin	
9.00 à 9.49	avocat médecin		médecin			médecin

Fatigue nerveuse, stress (écart: 2,5 points)

L'évaluation des seize professions selon le degré de *fatigue nerveuse ou de stress* liés à leur exercice discrimine le moins les professions.¹¹ Toutes les professions sont considérées comme plutôt désavantageuses sous cet angle (peu d'écart entre elles, cotations entre 3.50 et 6). Il semble que dans l'esprit des gens, tout travail professionnel est, d'une manière ou d'une autre, source de fatigue et de tension, que ce soit pour des questions de responsabilité, de concurrence, de rythme et de délais à respecter, d'interactions complexes à assumer, etc. L'on retrouve ainsi les médecins avec le même score que leurs assistantes et les maître-ses d'école enfantine. Globalement, les trois métiers les plus orientés vers les choses (électricien, architecte, employé de banque) sont considérés comme les moins inducteurs de tension, tandis que les trois professions enseignantes classiques se trouvent rangées parmi les moins avantageuses sous cet angle.

Sécurité de l'emploi, de gagner sa vie avec son travail (écart: 3,5 points)

Aucune des seize professions n'apparaît comme vraiment précaire à l'opinion; les cotations ne descendent jamais au dessous de 5.50. A nouveau, le secteur privé semble s'opposer au secteur public. Les professions qui s'exercent dans le secteur privé (électricien, employé de banque, journaliste, assistante médicale) et une profession libérale en prise directe avec les fluctuations de l'économie (architecte) sont considérées comme les moins sûres. Mais c'est aux deux professions libérales de médecin et d'avocat qu'on prête le plus de sécurité. Les professions enseignantes apparaissent comme plutôt avantageuses sous cet angle, sans doute à cause du statut de droit public. La hiérarchie entre les trois professions enseignantes classiques et entre elles et les autres n'en est pas moins conservée.

Prestige social et considération (écart: 4 points)

Comme pour le critère précédent, toutes les valeurs se situent dans la moitié supérieure de l'échelle. L'éventail restreint des seize professions fait partie de celles qui jouissent d'une certaine considération sociale. Le choix des professions y est pour beaucoup sans doute: peu de métiers de l'industrie ou de la vente; une nette concentration autour de tâches réputées nobles: soigner, assister, défendre, informer, éduquer. Il n'en émerge pas moins une hiérarchie entre ces professions. L'exercice de la médecine donne indubitablement droit à la plus haute considération sociale (plus que 9 points sur 10); la profession d'avocat suit avec un point de différence. Les trois professions enseignantes classiques apparaissent bien placées et assez nettement distinguées entre elles: le ou la professeur-e de gymnase est coté-e 7.7 en compagnie de l'architecte; L'enseignant-e du secondaire obligatoire se situe 0.5 points en dessous et l'instituteur-trice primaire à 6.8 points en compagnie du psychologue, de l'infirmière et du journaliste. Les autres professions de l'enseignement se situent dans l'intervalle inférieur, en compagnie de l'assistante médicale, de l'employé-e de banque et de l'électricien.

Vue d'ensemble

Les seize professions retenues ici sont évidemment loin de couvrir tout l'éventail. Il existe en particulier un grand nombre de métiers qui seraient considérées comme moins avantageux. Ceux qui ont été classés ici appartiennent tous à l'espace des classes moyenne et moyenne supérieure; c'est aussi l'espace de "concurrence" plus ou moins directe pour le recrutement des professions enseignantes. D'où l'intérêt de la comparaison proposée ici.

L'accès à ces professions est contrôlé par un investissement préalable important dans une formation professionnelle relativement longue et exigeante, voire très exigeante. La formation peut

¹¹ Rappelons que l'on vise à classer les professions entre "peu avantageuses" (0) et très avantageuses (10). En conséquence, plus les professions sont fatigantes et impliquent des tensions ou du "stress", moins elles sont considérées comme avantageuses.

être acquise soit par le biais d'un apprentissage, en général considéré comme intellectuellement exigeant (employé de banque, électricien, aide médicale, infirmier-ère), soit dans une école de formation professionnelle supérieure (aide médicale, infirmier-ère, assistant-e social-e, maître-sse d'école enfantine et primaire, maître-esse de travaux manuels ou ménagers) soit encore à l'université (psychologue, architecte, enseignant-e d'école secondaire, professeur-e de gymnase, journaliste, avocat, médecin).

Il n'est donc pas surprenant qu'aucune de ces professions ne soit classée dans le tiers inférieur de l'échelle proposée (de 0 à 10) sur aucun des critères. En moyenne, l'opinion les situe au contraire dans la moitié supérieure et souvent dans le quart supérieur, sauf en ce qui concerne l'autonomie dans l'exercice de certaines professions et en ce qui concerne la tension nerveuse liée à l'exercice de la profession, critère qui bouleverse d'ailleurs toutes les autres hiérarchies.

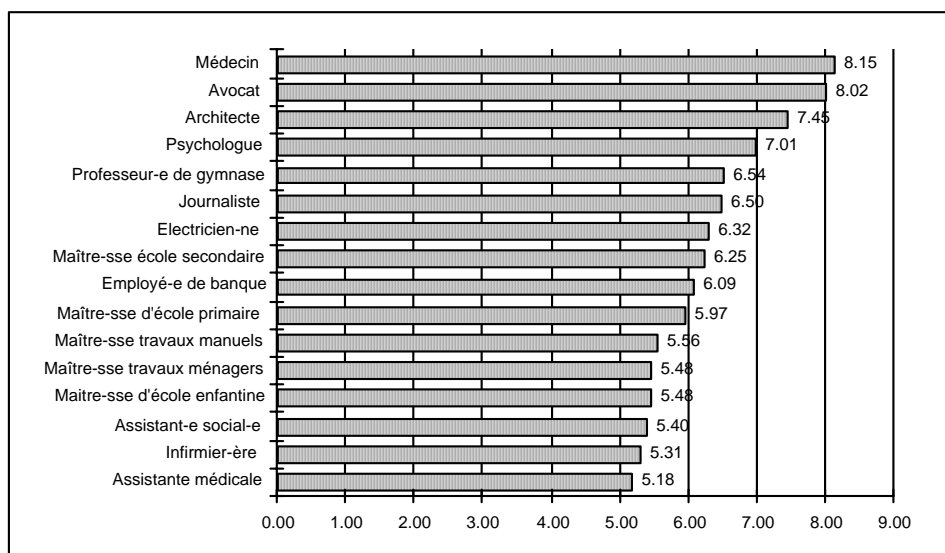
Mais l'ensemble est tout de même hiérarchisé. Les professions libérales classiques de médecin et d'avocat-e se trouvent systématiquement dans le haut de l'échelle, suivies de plus ou moins près par celles d'architecte, de psychologue et de professeur-e de gymnase. Au bas de l'échelle, on trouve le plus souvent les professions d'infirmier-ère, d'aide médicale et d'assistant-e social-e, suivies ou accompagnées de celles de maître-sse de travaux manuels ou ménagers ou encore d'école enfantine. Les professions enseignantes sont toutes perçues comme appartenant à l'éventail des classes moyennes. Elles occupent cependant presque toute l'étendue de classement dans cet éventail. Elles sont considérées comme plutôt bien rémunérées et jouissant d'un bon prestige et d'une bonne sécurité de l'emploi. Elles sont jugées plutôt fatigantes, laissant relativement peu d'autonomie et offrant des perspectives de carrière assez moyennes. Les professions enseignantes sont aussi clairement hiérarchisées entre elles; la situation des trois figures enseignantes classiques est toujours jugée plus favorable que celle des trois autres, sauf pour ce qui est de la tension nerveuse où elles sont classées parmi les moins avantageuses.

Le fait que, malgré des décalages de valeurs, on retrouve *grosso modo* la même hiérarchie des professions d'un critère à l'autre ne peut manquer de frapper l'observateur. Tout se passe comme si, dans l'esprit des gens, les critères se correspondaient selon le principe du "plus de l'un, plus de l'autre": une profession qui offre une bonne rémunération offre de meilleures perspectives de carrière, plus de degrés d'autonomie, une plus grande sécurité de gagner sa vie et jouit de plus de prestige. Seul le critère de la tension nerveuse semble faire partiellement exception à cette règle.

La relative homogénéité des classements entre les critères justifie en tous cas la recherche d'une image plus synthétique qui résume l'ensemble de ces classements en prenant la moyenne des moyennes pour chaque profession sur les six critères de classement. On construit ainsi une sorte de *cote moyenne* prenant en compte les six critères, sans autre forme de pondération.¹² Le résultat est présenté dans le graphique 6.

**Graphique 6: Cote moyenne des professions
prenant en compte l'ensemble des six critères**

¹² Cette opération un peu brutale suppose entre autres que les poids respectifs des critères de classement retenus ici (partiellement arbitraires par ailleurs) sont identiques. Des analyses plus poussées permettront peut-être d'affiner.



Cette vue d'ensemble ne bouleverse pas les observations précédentes. L'écart entre les professions les plus et les moins cotées est plus réduit (4 points) et toutes les professions sont situées dans la moitié supérieure de l'échelle de 10 points. En gros, compte tenu des intervalles marquants, quatre groupes se dégagent assez nettement:

- 8.0 et plus médecin, avocat
- 7.0 - 7.5 architecte, psychologue
- 6.0 - 6.5 professeur-e de gymnase, journaliste, électricien-ne, maître-sse d'école secondaire, employé-e de banque, maître-sse d'école primaire
- 5.0 - 5.5 Maître-sse de travaux manuels, maître-sse de travaux ménagers, maître-sse d'école enfantine, assistant-e social-e, infirmier-ère, assistant-e médical-e

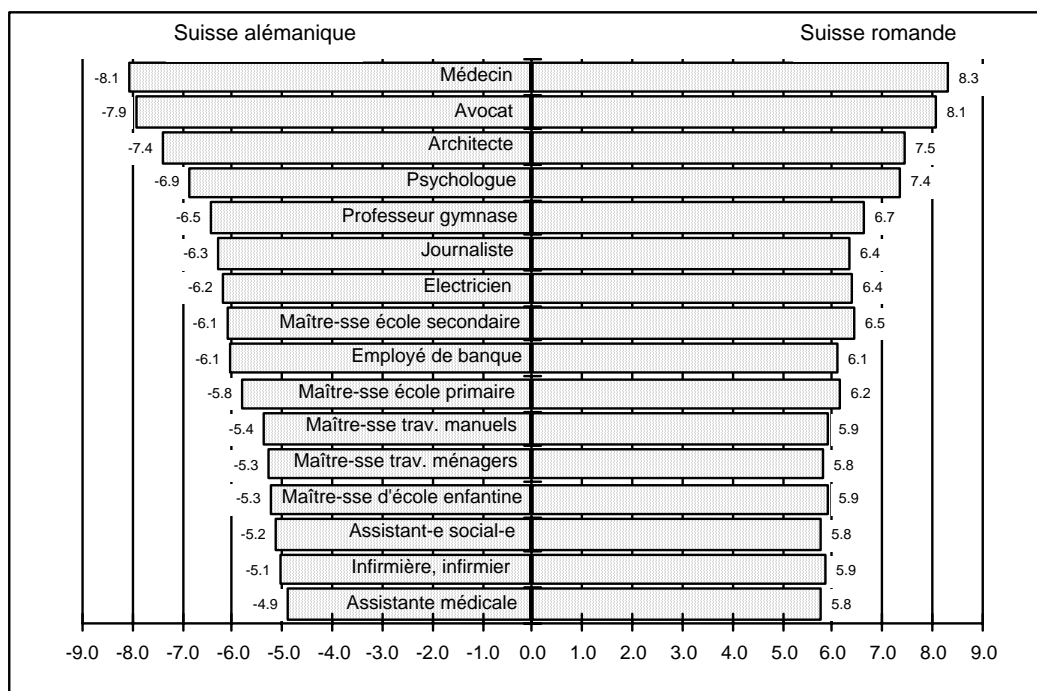
On ne peut manquer d'être interpellé par le fait que les six professions les moins bien cotées sont aussi celles qui, dans l'ensemble des seize, sont majoritairement exercées par des femmes et leur sont plus facilement attribuées qu'aux hommes dans l'échelle d'attractivité. Si une bonne partie des hommes et des femmes hésitent à encourager un garçon à choisir une des trois professions enseignantes qui font partie de ce groupe, c'est peut-être autant en raison de la moindre considération (notamment en termes de prestige et de revenus) des professions fortement "féminisées" en général qu'à cause de leur caractère "féminin" dans la représentation sociale des rôles sexuels.

Suisse alémanique et Suisse romande, même évaluation?

Qu'en est-il de ces cotes moyennes par profession et de la hiérarchie entre les deux principales régions linguistiques?¹³

Graphique 7: Note moyenne attribuée à chaque profession sur l'ensemble des six critères, selon les régions linguistiques

¹³ L'analyse porte ici sur la fraction alémanique de l'échantillon général et sur l'échantillon romand doublé.



Globalement, les Suisses alémaniques tendent à coter toutes les professions légèrement plus bas que les Romands. Mais les écarts sont inégaux; négligeables pour les professions libérales, ils se creusent vers le bas de l'échelle, en particulier pour les "petites" professions de l'humain (maître-esse d'école enfantine, enseignant-e de travaux manuels et ménagers, assistant-e social-e, infirmière et assistant-e médical-e), toutes à prédominance féminine. L'écart entre les régions est faible en revanche pour les métiers des autres secteurs (banque, technologie, architecture, droit, information). L'échelle des Suisses alémaniques est donc plus discriminante (étendue de 3.1) que celle des Romands (2.5) mais les deux débouchent à peu près sur le même ordre de classement, à quelques exceptions près.

Tableau 4: Note attribuée à chacun des critères: comparaison entre les régions linguistiques

Critère ->	Revenu			Perspectives carrière			Autonomie		
	Suisse além.	Suisse rom.	écart	Suisse além.	Suisse rom.	écart	Suisse além.	Suisse rom.	écart
Ass. social-e	5.50	5.92	0.42	4.50	5.68	1.18	5.31	4.89	0.42
Electricien	6.41	6.90	0.49	6.43	6.98	0.55	6.68	6.12	0.56
Avocat-e	9.26	8.89	0.34	8.12	8.66	0.57	8.97	9.02	0.05
Instit. école primaire	7.03	6.83	0.20	5.20	6.48	1.28	4.70	4.92	0.27
Architecte	8.47	8.07	0.40	7.14	7.97	0.83	8.75	8.55	0.20
Prof. école secondaire	7.75	7.43	0.32	5.55	6.91	1.36	4.90	5.13	0.23
Infirmière, infirmier	4.76	5.65	0.89	4.90	6.37	1.47	3.95	4.63	0.68
Prof. gymnase	8.16	7.68	0.48	5.93	7.07	1.14	4.98	5.40	0.42
Psychologue	8.07	8.03	0.04	6.42	7.70	1.28	8.10	7.99	0.11
Assistant-e de médecin	5.02	5.88	0.86	4.16	6.13	1.97	3.40	4.50	1.10
Médecin	9.43	9.18	0.25	8.20	8.98	0.78	9.07	9.16	0.09
Empl. de banque	6.75	6.72	0.03	7.30	7.33	0.03	4.45	4.89	0.44
Jard. d'enfants	5.60	6.14	0.54	3.90	5.96	2.06	4.81	4.78	0.03
Journaliste	6.77	7.07	0.30	6.79	7.68	1.11	7.87	7.36	0.51
M. trav. manuels	6.03	6.24	0.21	4.28	5.91	1.68	4.64	4.80	0.16
M. trav ménagers	5.93	6.09	0.16	4.18	5.80	1.62	4.45	4.67	0.22

Critère ->	Tension-stress			Sécurité emploi			Considération soc.		
	Suisse além.	Suisse rom.	écart	Suisse além.	Suisse rom.	écart	Suisse além.	Suisse rom.	écart
Professions									
Ass. social-e	3.64	4.65	1.01	6.51	6.94	0.43	5.65	6.64	0.99
Electricien	5.61	5.42	<i>0.19</i>	5.97	6.20	0.23	6.30	6.77	0.47
Avocat-e	4.93	5.66	0.73	7.97	7.93	<i>0.04</i>	8.44	8.42	<i>0.02</i>
Instit. école primaire	3.88	4.88	1.00	7.49	7.03	<i>0.46</i>	6.76	7.00	0.24
Architecte	5.56	5.98	0.42	6.58	6.32	<i>0.26</i>	7.88	7.94	0.06
Prof. école secondaire	3.91	4.85	0.94	7.43	7.26	<i>0.17</i>	7.18	7.32	0.14
Infirmière, infirmier	3.74	4.51	0.76	6.78	7.03	0.25	6.22	7.15	0.87
Prof. gymnase	4.25	5.12	0.87	7.65	7.28	<i>0.37</i>	7.81	7.43	<i>0.38</i>
Psychologue	4.82	5.78	0.96	7.01	7.42	0.41	6.82	7.31	0.49
Assistant-e de médecin	4.96	5.17	0.21	6.09	6.47	0.36	6.02	6.54	0.48
Médecin	4.20	5.37	1.17	8.35	8.43	0.08	9.14	8.80	<i>0.34</i>
Empl. de banque	5.88	5.59	<i>0.29</i>	5.82	5.99	0.17	6.14	6.37	0.23
Jard. d'enfants	4.32	5.46	1.14	6.89	6.71	<i>0.18</i>	6.13	6.56	0.43
Journaliste	4.79	5.34	0.55	5.47	6.18	0.71	6.21	7.24	1.03
M. trav. manuels	4.92	5.84	0.61	6.68	6.50	<i>0.18</i>	5.93	6.37	0.44
M. trav ménagers	4.95	5.56	0.61	6.63	6.49	<i>0.14</i>	5.75	6.41	0.62

NB: Les chiffres qui figurent en *italiques* dans la colonnes des écarts signalent que ceux-ci vont dans le sens inverse de la tendance générale (tendance générale = notation SA < SR; tendance inversée = notation SA > SR). Les chiffres inscrits en **lettres grasses** dans la colonne des écarts signalent les écarts importants, égaux ou supérieurs à 1.

A quoi tient cet écart entre Romands et Alémaniques dans l'évaluation des différentes professions. Le retrouve-t-on systématiquement et dans le même sens pour tous les critères ou bien est-il plus accentué, voire inversé dans certains cas?

Le tableau 4 fournit une réponse assez claire. C'est l'évaluation des *perspectives de carrière* qui fait l'essentiel de la différence entre les deux régions linguistiques. Les Romands en ont une perception plus optimiste pour toutes les professions; pour onze d'entre elles les écarts entre Alémaniques et Romands sont supérieurs à un point; parmi elles toutes les professions de l'enseignement et du domaine médico-social (sauf celle de médecin). L'écart est nul en revanche pour la profession d'employé-e de banque (bien placée d'ailleurs pour ce critère).

Les Suisses alémaniques et romands sont en revanche assez proches lorsqu'il s'agit d'apprécier les *rémunérations* liées aux professions. Pour treize professions, les différences de notation n'atteignent pas un demi point, dont les professions de l'enseignement. Pour ce qui est de *l'autonomie* et du *stress* dans l'exercice de la profession, de même que de la *considération sociale*, l'appréciation des Romands est plus positive dans l'ensemble, mais les écarts sont faibles et on observe même quelques inversions de tendance.

Genève, 24 février 1996.